
COMBRET - CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2020

A l'ordre du jour du conseil :

- Une délibération a été adoptée afin d'accorder une aide financière aux particuliers pour la destruction des nids de frelons asiatiques implantés sur des propriétés privées le territoire de la commune de COMBRET SUR RANCE, à hauteur de 75 € par nid de frelons détruits sur présentation de la facture d'un professionnel agréé, entre le 1er juin et le 30 novembre (les nids étant abandonnés par les frelons asiatiques durant l'hiver).
- Le conseil a également délibéré pour porter de 14h à 16h le temps d'emploi hebdomadaire de l'employé communal. Ces 2 heures supplémentaires seront annualisées afin de pouvoir faire face au surcroît de travail durant la période d'avril à octobre.
- La modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les agents territoriaux a été adoptée. Il s'agit d'une prime annuelle versés aux agents. Auparavant les agents percevaient uniquement la part l'IFSE (Indemnité de de Fonction, de Sujétions et d'Expertise) du RIFSEEP. Il a été délibéré afin de pouvoir verser la part facultative du RIFSSEP, le CIA (Complément Indiciaire Annuel) pour récompenser l'engagement professionnel et la manière de servir des agents de la commune.
- Une présentation de l'étude du SIEDA (Syndicat d'Energie de l'Aveyron) pour projet de modernisation de l'éclairage public est effectué par le maire. Les travaux de rénovation consistent à remplacer les luminaires (ballons fluorescents) par des installations LED moins énergivores sur le village de Combret, et les hameaux de Bétirac et de St Amans de Lizertet. Les travaux sont prévus sur 3 tranches annuelles (2021 à 2023). Il est également prévu l'extension du réseau de l'éclairage public afin d'éclairer des zones non pourvues actuellement : le terrain de pétanque, la croix du Serre et le passage du Gouffio dans le village de Combret. Le SIEDA va être contacté pour élaborer une étude définitive pour l'extension et pour la modernisation)
- L'étude pour la rénovation de l'ancienne maison des instituteurs pour y aménager du logement locatif se poursuit avec l'assistance du département (Aveyron Ingénierie) et du Parc Naturel Régional des Grands Causses. Afin de mener à bien l'étude énergétique, il est proposé de signer une convention de mise à disposition de service avec le Parc naturel régional des Grands Causses, concernant une assistance à maîtrise d'ouvrage relative au projet de rénovation énergétique du bâtiment communal. L'assemblée a délibéré en ce sens.

En questions diverses :

Une réunion aura lieu avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses et l'association Combret Animation Patrimoine et l'office de Tourisme pour le projet de table d'interprétation en haut du village. Il est prévu de renouveler les plaques explicatives des bâtiments dans le village et de proposer un sentier visite découverte fléchée dans le village. Le projet de sécurisation de certains points du village et le projet de point d'observation en haut du village (« ruines outzen ») suivent leur cours.

Le pont de St Amans de Lizertet a été nettoyé suite à la visite de la Communauté de Communes et d'Aveyron Ingénierie. Plusieurs possibilités sont à l'étude pour l'agrandissement du pont.

Le recensement des travaux de voirie envisagés en 2021 (réfection de voirie, passage du lamier) a été transmis à la Communauté de Communes. Celle-ci procède actuellement au curage des fossés. Le travail de ces équipes est salué.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la fibre est disponible à Bétirac. L'armoire qui alimentera le village de Combret a également été placée. Les travaux se poursuivront sur 2021 sur la commune.

L'aménagement de la salle de loisirs dans le bâtiment de la mairie suit son cours : l'installation de la cuisine sera effectuée avant Noël. Les sols et peintures sont en cours. L'électricité a débutée et la plomberie sera effectuée pendant la période Noël. Le Maire remercie toute l'équipe municipale et Christophe pour leur investissement et leur disponibilité pour ces travaux.